

# Webinaire

## Le pilotage par le suivi-évaluation dans les PAT

# Règles de fonctionnement du webinar



Pensez à bien couper vos micros pendant les présentations pour éviter les bruits parasites



Nous vous invitons à utiliser le chat pour poser vos questions, un temps dédié aux questions - réponses sera prévu après chaque présentation



Le webinar est enregistré et sera ensuite disponible en rediffusion sur la chaîne YouTube de France PAT

# Présentation du réseau France PAT



## Trois grandes missions :

1. Suivre le déploiement des PAT
2. Partager les bonnes pratiques
3. Construire des outils méthodologiques



[France PAT : le portail des projets alimentaires territoriaux](#)



# Introduction du webinaire



Depuis 2019, plusieurs études ont mis en lumière l'importance pour les PAT de disposer d'un dispositif d'évaluation.

Mais une diversité des méthodologies existantes :

- Réflexion globale dès la conception des PAT
- Indicateurs pour évaluer les réalisations et les impacts des PAT

Instruction technique du MASA (2020 et 2024) :

- Pour les PAT de niveau 2 : mise en œuvre d'une méthode de suivi-évaluation accompagnée d'indicateurs adaptés.

**Ce webinaire vise à explorer ces enjeux à travers des éclairages apportés par diverses interventions et retours d'expérience, en mettant l'accent sur le pilotage par le suivi et l'évaluation au sein des PAT.**

# Programme du webinaire :

## 1. Introduction et cadrage *(20 minutes)*

*Clarification de la démarche de suivi-évaluation et du pilotage par le suivi-évaluation et des dispositifs d'accompagnement*

*Noémie Lequet de Quadrant Conseil et Isabelle Hébé de l'ADEME*

## 2. Retour d'expérience du PAT de la Communauté de Commune Pévèle Carembault *(30 minutes)*

*Retour sur le dispositif d'accompagnement à la mise en place du suivi-évaluation initié dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt régional des Hauts-de-France*

*Hélène Leduc, Chargée de mission alimentation - Projet alimentaire territorial*

## 3. Retour d'expérience du Pays Terre de Lorraine *(30 minutes)*

*Partage d'expérience sur l'accompagnement reçu dans le cadre du programme TETRAA et de la trajectoire mise en place*

*Benoît Guerard*

## 4. Retour d'expérience du Programme Agricole et Alimentaire de Territoire de Redon Agglomération *(30 minutes)*

*Retour sur la mise en place d'une démarche d'auto-évaluation, réalisée en interne dans le cadre du PAT*

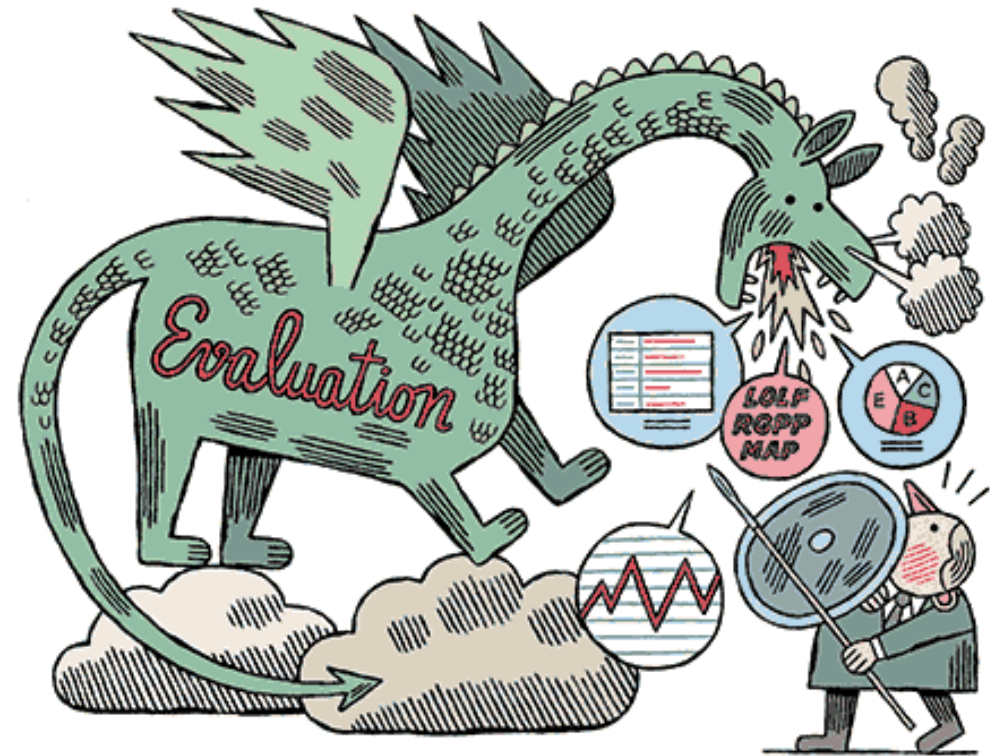
*Nicole Giraud, Responsable – Pôle agriculture alimentation / ESS*

# Qu'est-ce que l'évaluation ?

Évaluer un PAT, c'est porter son regard au-delà des actions, au-delà de ce qui a été fait et questionner ses effets sur les acteurs, son utilité pour le territoire, son adéquation aux besoins.

C'est s'interroger sur sa valeur ajoutée : dans quelle mesure et comment le PAT a-t-il effectivement contribué à un système alimentaire plus durable ?

C'est aussi collecter les éléments de preuve de la contribution du PAT à des transformations qui ne dépendent pas que de lui.



# « Est-ce que ça marche ? »

1

**Il y a un problème public qui doit être résolu**

Par exemple, les effets néfastes des pesticides sur la santé et l'environnement

2

**La collectivité fait une hypothèse d'intervention**

Elle propose d'accompagner les agriculteurs au changement de leurs pratiques dans le but de diminuer leur utilisation de pesticides



dont on veut vérifier si elle a bien les **effets attendus**

3

**Si elle est vérifiée, les publics cibles changent leur comportement...**

Les agriculteurs font effectivement évoluer leurs pratiques culturales et diminuent leur utilisation de pesticides

4

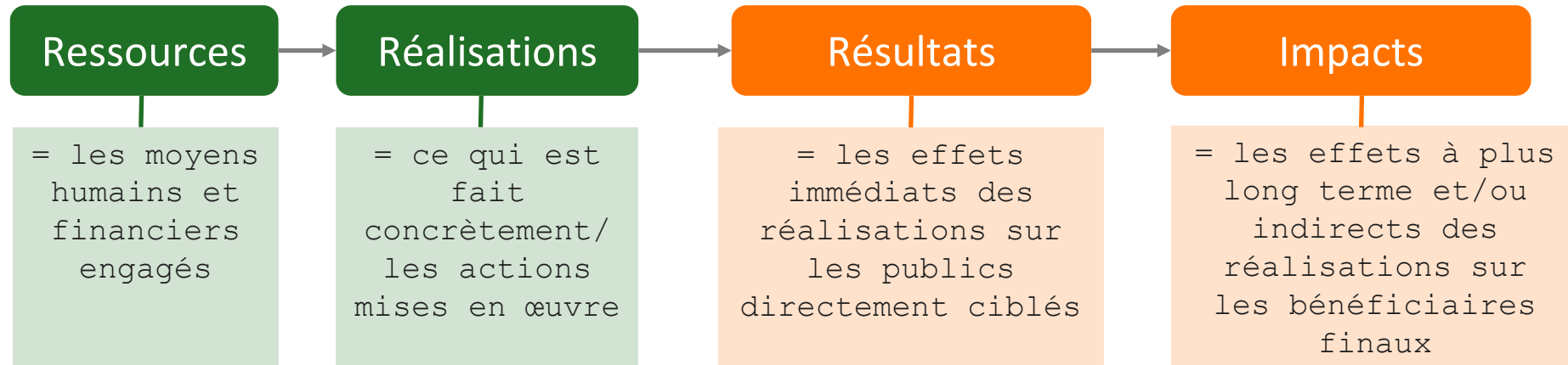
**... et la situation des bénéficiaires finaux est améliorée**

Les habitant·es bénéficient d'une alimentation et d'un environnement plus sains



Une hypothèse = une **tentative de solution**, un "pari"

# Complémentarité des pratiques



Le **suivi** permet de documenter la consommation des ressources et la mise en œuvre des réalisations

*En autonomie*

Le **suivi-évaluation** permet de vérifier au fil de l'eau si les objectifs sont susceptibles d'être atteints, que la situation évolue dans le sens espéré

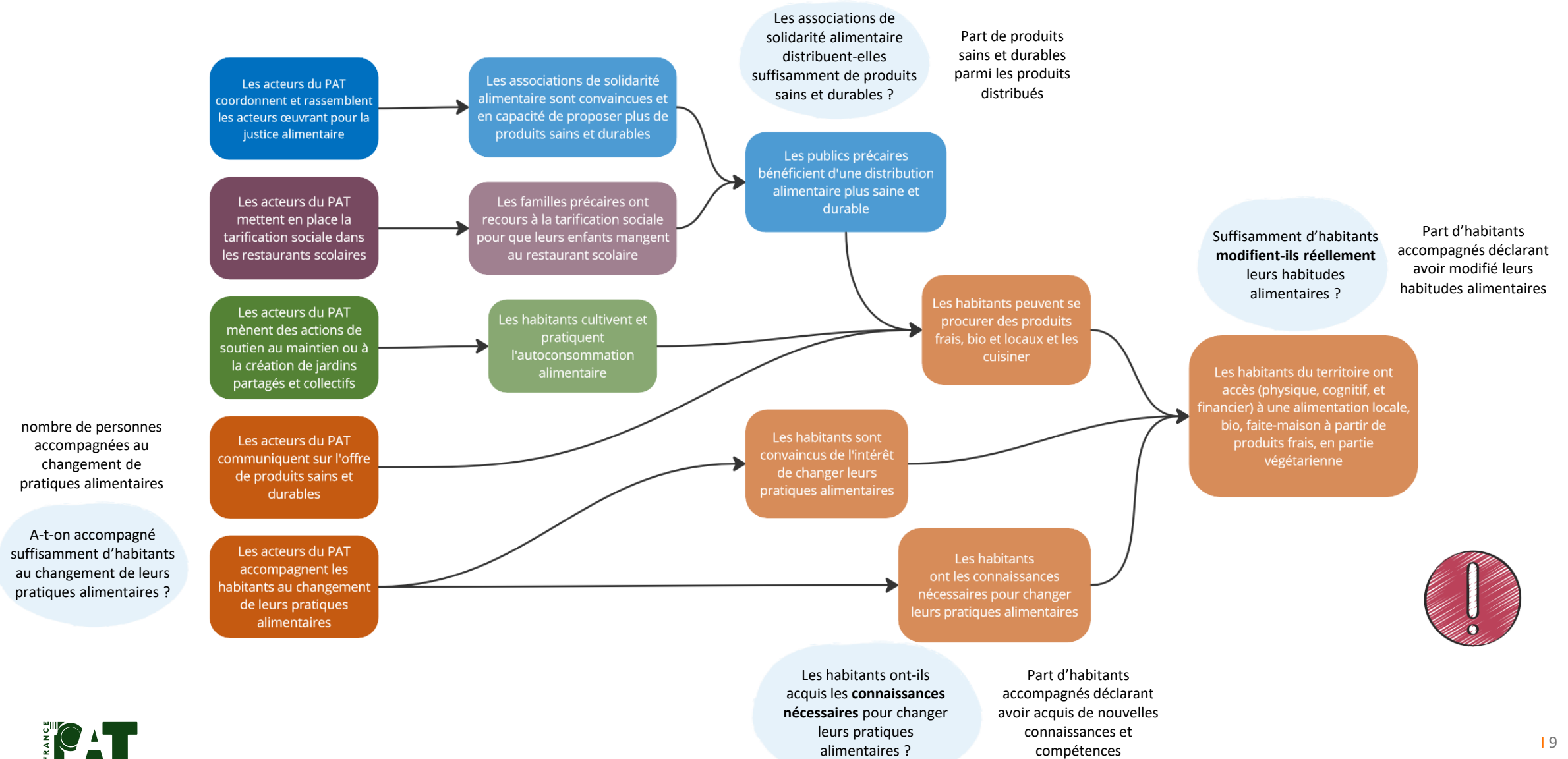
*Accompagnement puis en autonomie*

*Externalisé ou équipe interne dédiée*

L'**évaluation** montre en quoi le programme a contribué aux changements observés, et explique **pourquoi** et **comment**



# Piloter son PAT avec le suivi-évaluation





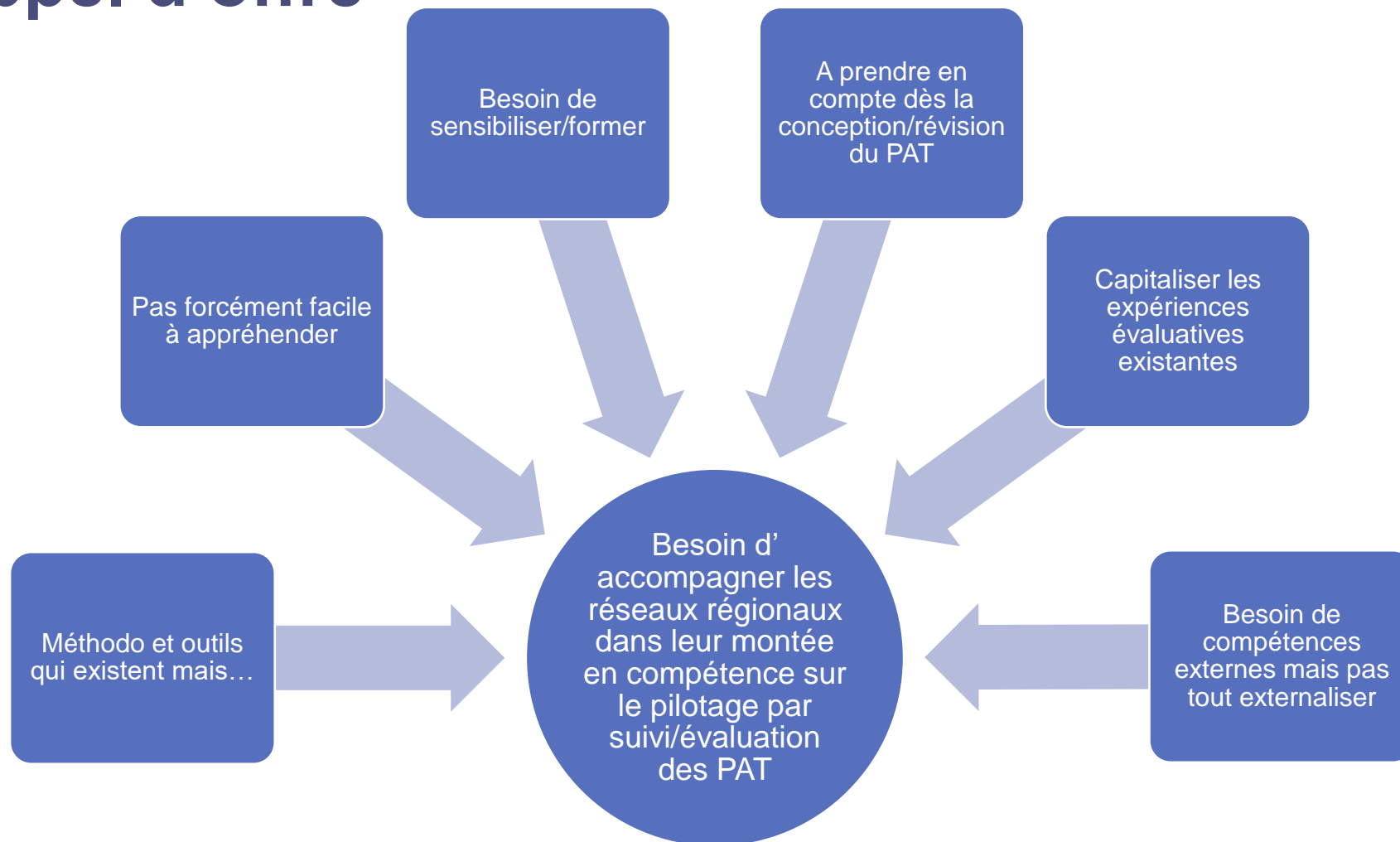
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **Outils et accompagner les réseaux régionaux pour le pilotage des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) par le suivi-évaluation**

# Des conclusions d'une précédente étude qui conduisent à un appel d'offre



# Accompagner comment et pourquoi ?

Former, accompagner et faire monter en compétence 4 réseaux régionaux d'animation des PAT pour qu'ils puissent motiver et aider les porteurs de PAT dans la mise en œuvre du pilotage par suivi-évaluation.

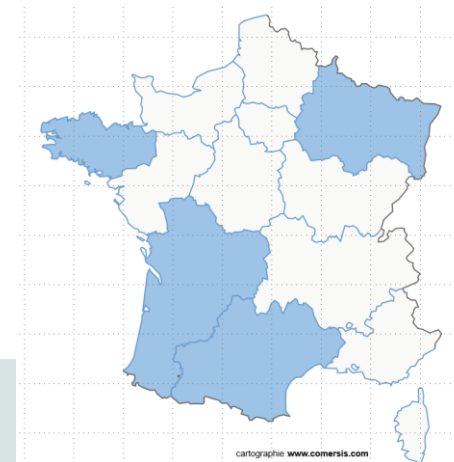
Accompagner et conseiller les animateurs régionaux, auprès de 4 ou 5 PAT intéressés par le pilotage par suivi-évaluation

Préparer un argumentaire objectif pour motiver les collectivités à aller au-delà du suivi des indicateurs proposés dans l'instruction technique labellisation niveau 2.

Proposer une boîte à outils qui permettra l'essaimage du pilotage par suivi/évaluation auprès d'autres réseaux régionaux.

12 mois d'accompagnement

18 mois avec boîte à outil



Retour d'expérience : Suivi-  
évaluation du PAT Pévèle  
Carembault



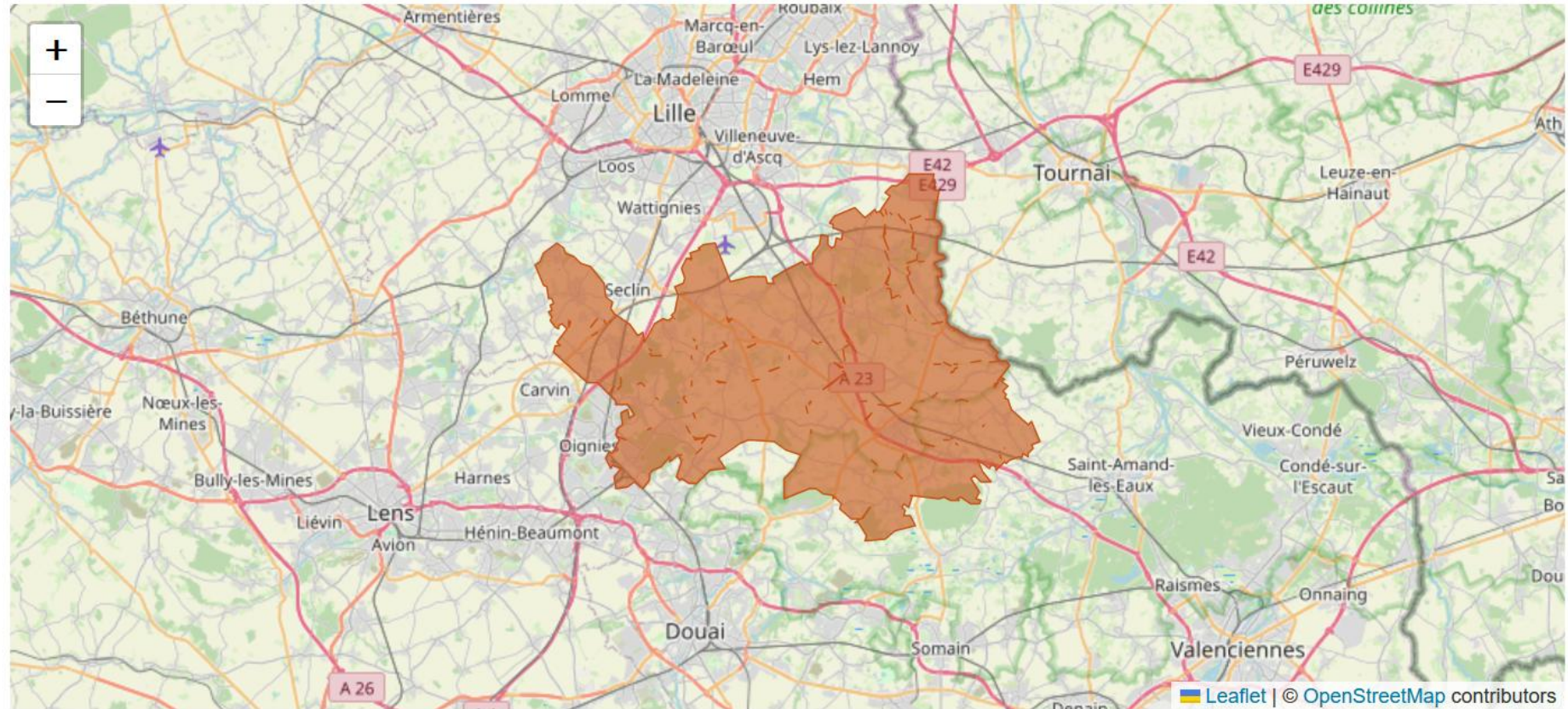
# PAT de la Communauté de communes de Pévèle Carembault Carembault

## 1. Le territoire

2. Gouvernance
3. Objectifs et actions
4. Évaluation
5. Coopération
6. Moyens financiers et humains
7. Contact
8. En savoir plus

Hauts-de-France

Nord



# Démarche PAT en Pévèle Carembault



2021

Reconnaissance PAT 1



2024

Accompagnement DRAAF Hauts de France : mise en place d'un suivi-évaluation



2024

Bilan du PAT 1 et élaboration du 2e plan d'action.  
Reconnaissance PAT 2 en octobre 2024

# Accompagnement au suivi-évaluation

L'AMI DRAAF Hauts-de-France nous a permis d'être accompagnés par Quadrant Conseil en 2024.



Prendre du recul sur le PAT

Identifier les actions menées, les publics cibles, les bénéficiaires des actions



Effets des actions

Décortiquer les réalisations et les étapes pour arriver à un résultat



Mesurer l'impact

Observer les changements réels induits par les actions du PAT





# Un outil de pilotage



# Exemple

## Réalisation

Lance une campagne de sensibilisation et de formation

Mettent en place des actions pilotes de lutte contre le GA au sein des cantines

Montent en compétence

## Effets sur le public cible

Prennent conscience du volume du GA

Mettent en place de nouvelles pratiques pérennes

Est-ce que suffisamment de cantines ont mis en place des actions de lutte contre le GA ?

Part des cantines qui ont mis en place des actions de lutte contre le GA

## Résultats

La quantité de GA en resto-co baisse

## Impacts intermédiaires

La quantité de GA à l'échelle de l'intercommunalité baisse

## Impacts escomptés pour les bénéficiaires finaux

Les émissions de gaz à effet de serres et les externalités environnementales négatives liées au système alimentaire pévélois baissent



# Gouvernance du suivi-évaluation



## Sensibilisation

Expliquer la démarche et ses bénéfices aux parties prenantes.



## Validation politique

Les élus valident les questions de suivi et les indicateurs proposés.



## Définition des objectifs

Fixer des cibles claires pour chaque indicateur retenu.



## Ajustement continu

Réviser les actions selon l'atteinte des objectifs fixés.





# Quelques conseils

## Simplicité

Privilégiez un nombre limité d'indicateurs vraiment significatifs. La qualité prime sur la quantité.

## Implication politique

Assurez-vous du soutien des élus. Leur adhésion est essentielle pour un suivi-évaluation efficace.

## Vision systémique

Reliez les actions aux effets attendus pour les bénéficiaires finaux

## Adaptation continue

Utilisez le suivi-évaluation comme un véritable outil d'amélioration de votre PAT

# Terres de Lorraine

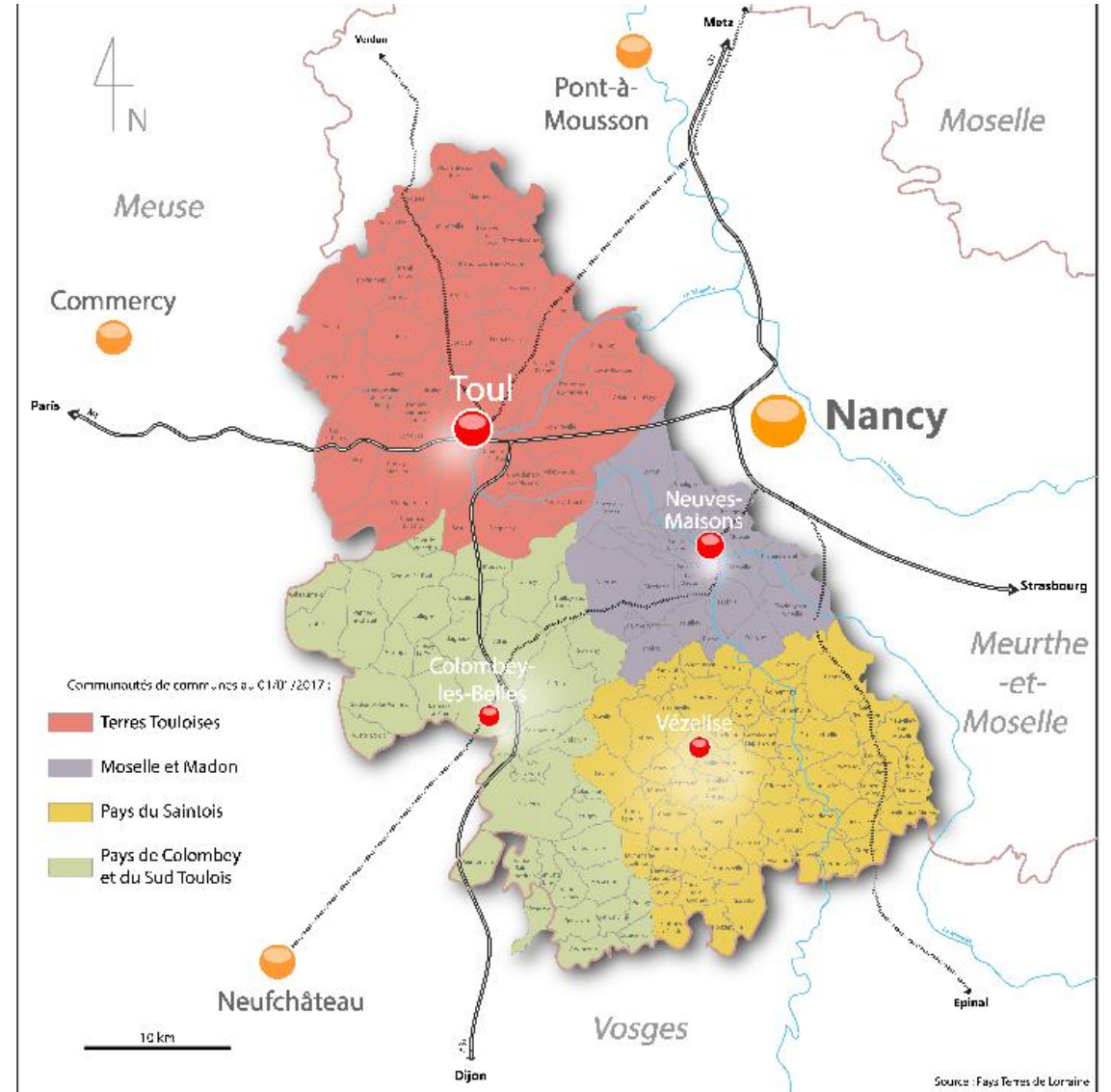


TRAJECTOIRE de la transition agricole et alimentaire  
Construire une ambition commune à 2050



# Pays Terres de Lorraine

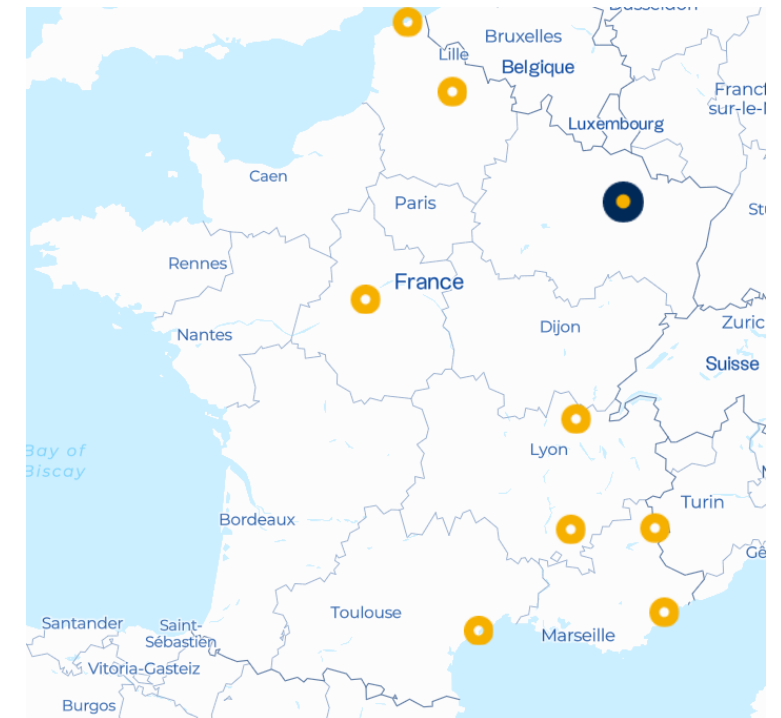
4 communautés de communes,  
153 communes,  
près de 100 000 habitants



# Le programme TETRAA

## Un accélérateur de particules ...

- Approche systémique des enjeux de la transition
- Apports méthodologiques
- Expertise, accompagnement de bureaux d'études
- Soutien financier
- Temps de rencontre, expériences inspirantes
- Montée en compétences



## Axes PAT Sud 54

1

Préserver et mobiliser le foncier agricole pour l'alimentation locale

2

Structurer les filières pour investir le marché local

Définir une stratégie d'achat responsable par le biais de la commande publique

3

Faire en sorte que tous les citoyens du PAT Sud 54 aient accès à une alimentation saine, locale, de qualité, durable

### Axes de la transition agricole et alimentaire sur Terres de Lorraine

Préservation  
et accès au  
foncier  
agricole

Prendre le  
virage de  
l'agroécologie

Développer  
les circuits  
courts de  
proximité

Garantir une  
transition  
alimentaire  
pour tous



# La démarche en cours

## Etape 1

### Atelier 1 : introduction à la démarche prospective

Validation de l'état des lieux et des enjeux du territoire - 14 novembre 2022



## Etape 2

### Atelier 2 : Enjeux de transition agricole et alimentaire pour le territoire

10 mars 2023



## Etape 3

### Atelier 3 : Quel scénario agricole et alimentaire souhaitable pour le territoire ?

Définition collective de votre niveau d'ambition  
3 avril 2023



Vous êtes ici !

## Etape 4

### Atelier 4 : Vers les pistes d'actions

Sur la base du scénario choisi, identification des principales pistes d'action.  
11 décembre 2023

# Scénarios : de quoi parle-t-on ?



**Scénario tendancier** : que se passe-t-il si on prolonge les tendances du passé récent ?

- Prolongation des tendances locales observées sur les 30 dernières années



**Scénario normatif (Afterres 2050)** : pour répondre aux enjeux environnementaux et aux feuilles de routes nationales, que faudrait-il faire ?

- Une trajectoire possible pour répondre à ces grands objectifs
- Proposition du scénariste au territoire,
- Discuté collectivement

Vous êtes ici !



**Scénario du territoire** : définition collective des niveaux d'ambition pour le territoire

- Trajectoire du territoire
- Scénario souhaitable et partagé collectivement



# Les feuilles de route pour la France et l'Europe

Neutralité carbone en 2050, via facteur 6 dont - 46% des GES agricoles

- Stratégie nationale bas carbone / Green Deal & Fit for 55

Réduction de 50% l'usage des pesticides en 2025 par rapport à 2008

- Plan Écophyto II – Directive européenne 2009/128 – Farm to Fork -50% en 2030 par rapport à 2015

Agriculture bio sur 18% de surfaces agricoles en 2027 – Plan stratégique national PAC 2023

- Plan Ambition Bio – Farm to Fork : 25% des surfaces en 2030

Enrayer la disparition des espèces et la dégradation des écosystèmes d'ici à 2030, Zéro Artificialisation Nette à 2050

- Stratégie nationale de la Biodiversité - Plan interministériel pour la biodiversité -Farm to Fork + Stratégie Européenne Biodiversité : biodiversité « sur la voie du rétablissement »



Bon état écologique des masses d'eau en 2027

- Loi sur l'eau et les milieux aquatiques- Directive cadre sur l'eau

Nouvelles recommandations alimentaires légumes secs 1 à 2 fois par semaine, limiter produits laitiers et viande rouge, 20% de fruits et légumes, céréales non contaminées par les pesticides

- Plan national nutrition santé 4

Qualité des produits en restauration collective avec 50% de produits de qualité et 20% de bio dès 2022 -

- Loi EGALIM

Réduction des pertes et gaspillage de -50% d'ici à 2030

- Stratégie CE, MTES Loi anti-gaspillage

# Transition alimentaire

## Ambitions du territoire en 2050

- **DEFI N°1** : Adapter nos régimes alimentaires aux enjeux actuels et futurs
- **DEFI N°2** : Prendre en compte les enjeux d'accessibilité « Une alimentation de qualité pour tous ! »
- **DEFI N°3** : Réduire le gaspillage alimentaire
- **DEFI N°4** : Valoriser les producteurs et les produits du territoire

Points de vigilance :

- Sécuriser notre socle alimentaire : **ne pas diminuer nos productions au profit d'importations**
- Une attention à la **qualité** des denrées alimentaires

# Transition alimentaire

## DEFI N° 1 Adapter nos régimes alimentaires

Division par 2 de la surconsommation

Retour à l'IMC des années 2000

Division par 2 du gaspillage alimentaire

### Défi nutrition / santé :

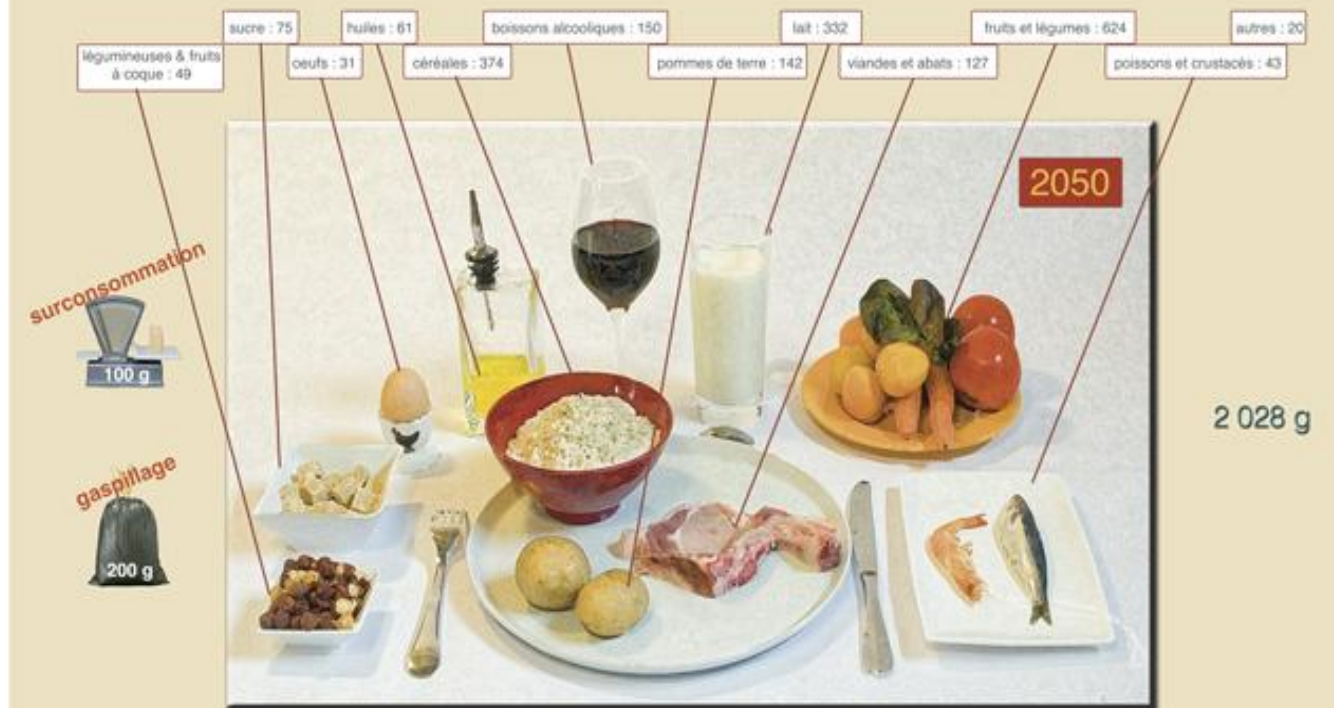
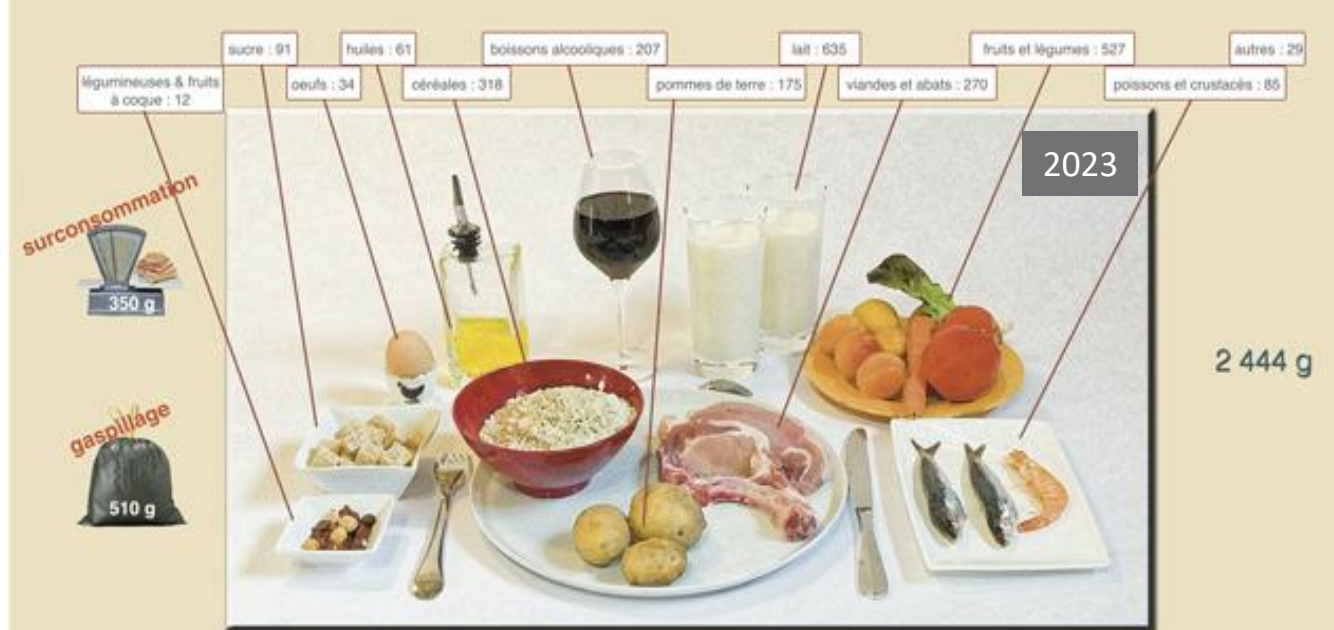
÷ 2 des produits de provenance animale  
(produits laitiers, viande, poisson)

X 4 légumes secs et fruits à coques

X 1,2 fruits et légumes



Respect Plan National Nutrition Santé 4



# Transition agricole : Ambitions du territoire en 2050

- **DEFI N°5** : Renforcer l'autosuffisance alimentaire (*approche concentrique TDL – sud54 - Grand Est*)
- **DEFI N°6** : Préserver un élevage de qualité (modèle extensif, maintien prairies permanentes ...)
- **DEFI N°7** : Faire évoluer les modes de productions agricoles **vers plus d'agroécologie**
- **DEFI N°8** : Adapter et anticiper les pratiques face aux **changements climatiques** (EAU)

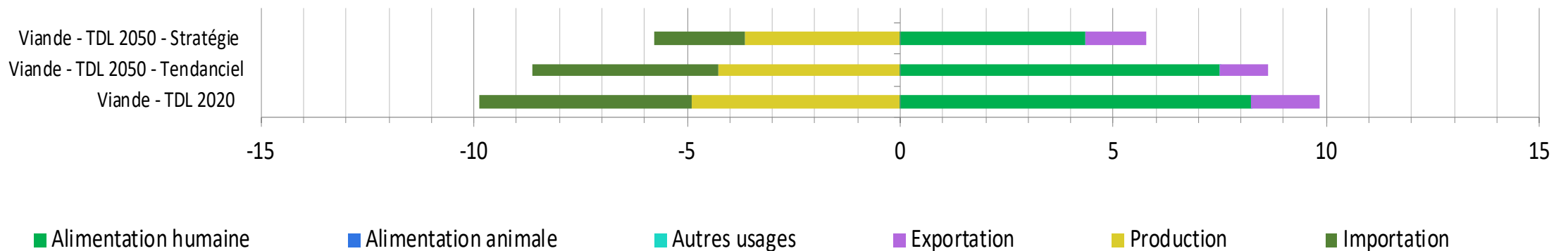
# Transition agricole : DEFI N° 6 Préserver un élevage de qualité

## Un scénario maîtrisé pour un maintien de l'élevage

Consommation viande : -40% par une division de 2,5 des importations de viande et une légère baisse de la production du territoire

### Elevage de qualité :

- Production viande, lait et œufs
- Maintien des prairies permanentes (filère herbe)
- Autonomie fourragère
- Effluents d'élevage pour la fertilité des sols



# Transition agricole : DEFI N° 6 : Préserver un élevage de qualité

## Nos cheptels



Bovins lait : maintien de 70% du cheptel



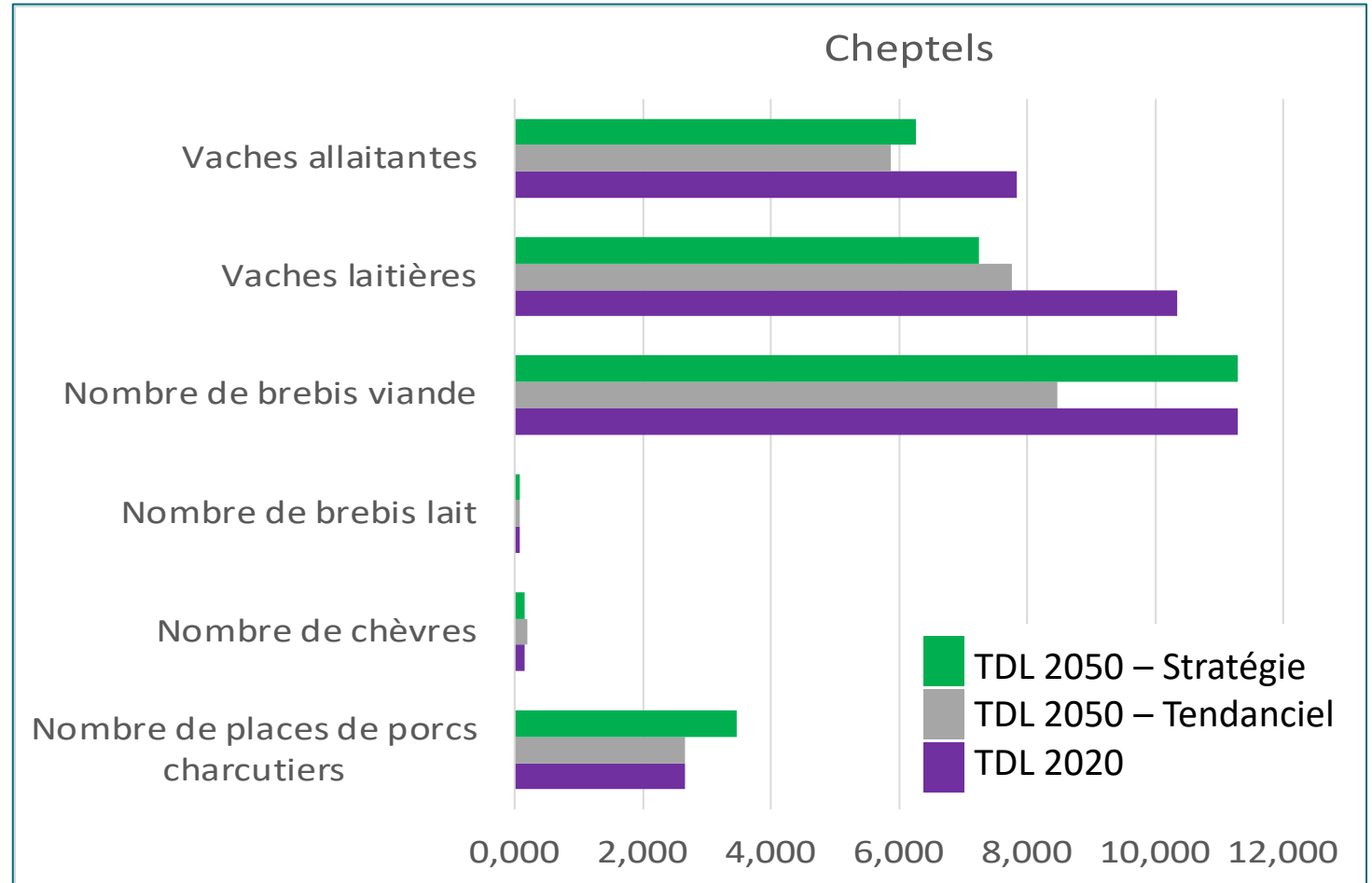
Bovins viande : résiste à la baisse tendancielle maintien de 80% du cheptel



Ovins viande : maintien à 100 % du cheptel (ne suit pas la tendance)



Porcs : augmentation de 30 %



Source : RA 2020

### Objectif d'élevage de qualité en 2050 :

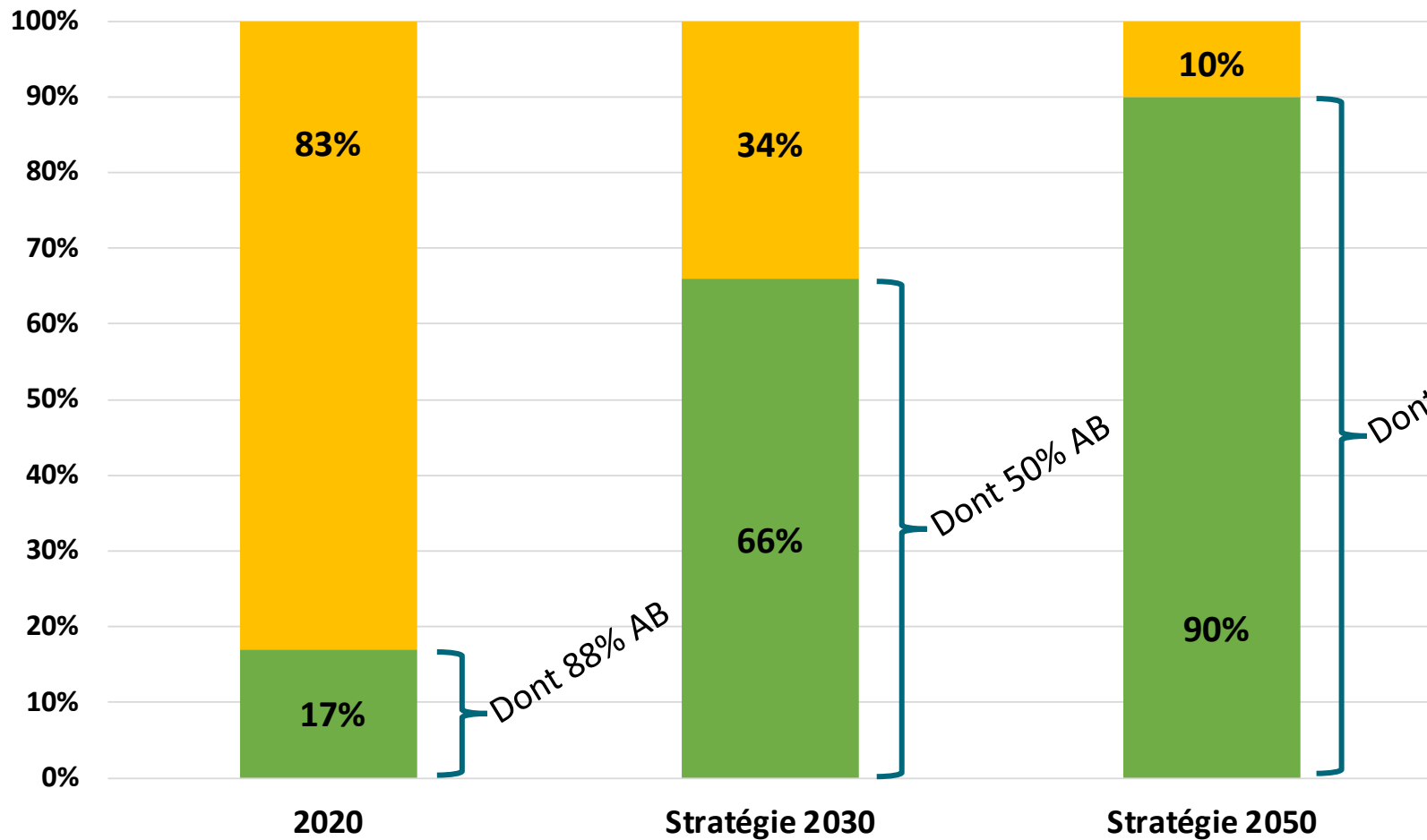
Bovin viande 80% en pâture, bovin lait 70% en pâture, porcs : 46% plein air ou bio



# Transition agricole : DEFI N°7 : vers plus d'agroécologie

Un scénario ambitieux sur l'évolution des modes de productions agricoles vers l'agroécologie


## Evolution des modes productions agricoles




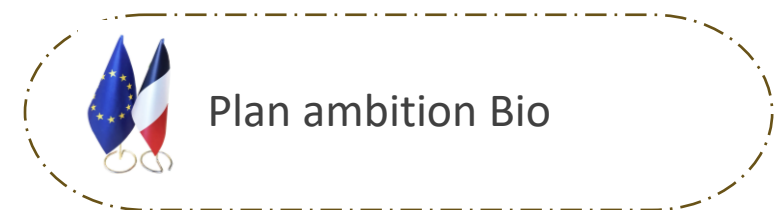
Agroécologie :

Approche globale « **Climat-sol-eau-  
biodiversité** »

(cf. PCAET des 4 CC)

 Agriculture conventionnelle

 Agroécologie



# Transition agricole : DEFI N° 7 : vers plus d'agroécologie

**Réduction de 55 % des engrais minéraux et de produits phytosanitaire** : plus d'effluents d'élevage, rotations de culture plus longues, biosolutions

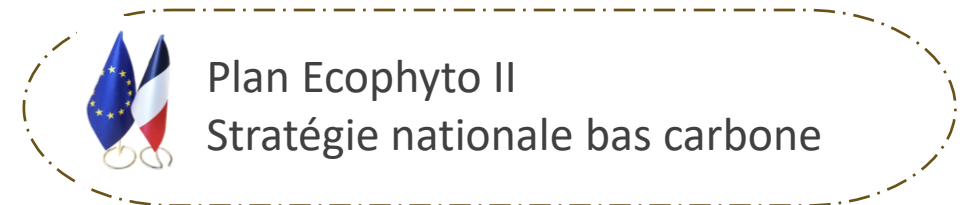
**Diminution du travail du sol** : couverts végétaux (32 000 hectares), semis direct (16 000 hectares)

**Infrastructures agroécologiques : 8 200 ha de SAU**

- plantation de haies : 60 m de haies linéaires /ha
- agroforesterie (1 000 ha SAU) : plantation d'au moins 75 arbres /ha
- autres : mares, bandes enherbées, ...

**Non retournement des prairies**

**Augmentation de la biodiversité**



# Foncier, profession agricole et énergie : Ambitions du territoire en 2050

- **DEFI N°9 : Préserver le foncier agricole et favoriser l'accès**
- **DEFI N°10 : Maintien d'une agriculture à taille humaine**
- **DEFI N°11 : Valorisation non alimentaire des activités agricoles**

# Définition de la trajectoire : les 11 défis

## TRANSITION ALIMENTAIRE

**DEFI 1** : Adapter nos régimes alimentaires aux enjeux actuels et futurs

**DEFI 2** : Une alimentation de qualité pour tous !

**DEFI 3** : Réduire le gaspillage alimentaire

**DEFI 4** : Valoriser les producteurs et les produits du territoire

## TRANSITION AGRICOLE

**DEFI 5** : Renforcer l'autosuffisance avec une approche concentrique

**DEFI 6** : Préserver un élevage de qualité

**DEFI 7** : Faire évoluer les modes de productions vers plus d'agroécologie

**DEFI 8** : Anticiper et s'adapter face aux changements climatiques

## FONCIER, METIER, ENERGIES

**DEFI 9** : Préserver le foncier agricole et favoriser l'accès

**DEFI 10** : Maintien d'une agriculture à taille humaine

**DEFI 11** : Valorisation non alimentaire des activités agricoles : Energies renouvelables

# Définition de la trajectoire : les objectifs chiffrés

| Axe                         | Défis               |   | Objectifs   |  |  |
|-----------------------------|---------------------|---|---|--|--|
| Transition alimentaire      | Défi 1              | D1  | Adapter nos régimes alimentaires aux enjeux actuels et futurs                 | D1O1   | Retourner à l'IMC des années 2000  |
|                             |                     |   |   | D1O2   | Diviser par 2 la consommation de produits animaux (viande, lait et poisson)                                      |
|                             |                     |   |   | D1O3   | Multiplier par 1,2 la consommation de fruits et légumes  |
|                             |                     |   |   | D1O4   | Multiplier par 4 la consommation de légumes secs et fruits à coques  |
|                             |                     |   |   | D1O5   | Diviser par 2 de la surconsommation  |
|                             | Défi 2              | D2  | Une alimentation de qualité pour tous !                                       | D2O1   | 10 % de produits locaux et de qualité dans les ménages   |
|                             |                     |   |   | D2O2   | 100 % de produits locaux en restauration collective  |
|                             |                     |   |   | D2O3   | 3000 personnes dans les groupements d'acheteurs, jardins,...   |
|                             | Défi 3              | D3  | Réduire le gaspillage alimentaire   | D3O1   | Diviser par 2 du gaspillage alimentaire  |
|                             |                     |   |   | D3O2   | Changer durablement les pratiques des ménages et des professionnelles  |
|                             |                     |   |   | D3O3   | Réduire de façon conséquente le gaspillage en restauration collective  |
|                             | Défi 4              | D4  | Valoriser les producteurs et les produits du territoire                       | D4O1   | Soutenir et développer les productions locales et déficitaires   |
|                             |                     |   |   | D4O2   | Renforcer les liens entre habitants et agriculture (métier, valorisation des produits)                           |
|                             |                     |   |   | D4O3   | Développer l'achat de produits locaux par les habitants (lieux de vente, marchés,...)                            |
|                             |                     |   |   | D4O4   | Développer les achats de produits locaux en RHD (100%) (via plateforme, contrats tripartites, pluriannuels)      |
|                             | Transition agricole | Défi 5  | D5  | Renforcer l'autosuffisance avec une approche concentrique                                      | D5O1   |
| D5O2                        |                     |   |   |  | Multiplier par 3 de la surface de production de légumes  |
| D5O3                        |                     |   |   |  | Multiplier par 5 de la surface de production de légumineuses   |
| D5O4                        |                     |   |   |  | Structurer les filières (relocaliser la consommation et les filières, outils de production et de transformation) |
| Défi 6                      |                     | D6  | Préserver un élevage de qualité   | D6O1   | Augmenter de 30% le cheptel porcin   |
|                             |                     |   |   | D6O2   | Augmenter de 30% le cheptel de poules pondeuses et de chair  |
|                             |                     |   |   | D6O3   | Maintenir 100% du cheptel ovin viande  |
|                             |                     |   |   | D6O4   | Maintenir 70% du cheptel bovin lait  |
|                             |                     |   |   | D6O5   | Maintenir 80% du cheptel bovin viande  |
|                             |                     |   |   | D6O6   | Autonomie fourragère du territoire   |
|                             |                     |   |   | D6O7   | Maintien prairies permanentes  |
| Défi 7                      |                     | D7  | Faire évoluer les modes de production vers plus d'agroécologie                | D7O1   | 90% d'exploitation dite "agroécologique" dont 50% en AB  |
|                             |                     |   |   | D7O2   | Réduction de 55% les engrais minéraux et produits phytosanitaires  |
|                             |                     |   |   | D7O3   | Diminution du travail du sol   |
|                             |                     |   |   | D7O4   | 32 000 ha de couverts végétaux   |
|                             |                     |   |   | D7O5   | 16 000 ha semis direct   |
|                             | D7O6                |   |   | 8 200 ha SAU avec infrastructures agroécologiques  |  |
|                             | D7O7                |   |   | 60 m haies linéaires/ha  |  |
|                             | D7O8                |   |   | 75 arbres/ha   |  |
| Défi 8                      | D8                  | Anticiper et s'adapter face aux changements climatiques | D8O1  | Réduire les besoins en eau   |  |
|                             |                     |   | D8O2  | Améliorer les capacités de stockage et d'infiltration avec des solutions fondées sur la nature |  |
| Fondier, métier et énergies | Défi 9              | D9  | Préserver le foncier agricole et favoriser l'accès                            | D9O1   | Mobilisation foncier communal agricole   |
|                             |                     |   |   | D9O2   | Zéro artificialisation nette   |
|                             |                     |   |   | D9O3   | Remembrement des terres (viticulture)  |
|                             |                     |   |   | D9O4   | Favoriser l'installation   |
|                             | Défi 10             | D10   | Maintien d'une agriculture à taille humaine                                   | D10O1  | Assurer le renouvellement des générations  |
|                             |                     |   |   | D10O2  | Favoriser l'installation de porteurs de projets professionnels   |
|                             |                     |   |   | D10O3  | Evolution des modèles d'exploitation (diversification, systèmes collectifs,...)                                  |
|                             |                     |   |   | D10O4  | Maintien du nombre d'exploitant/ha   |
|                             | Défi 11             | D11   | Valorisation non alimentaire des activités agricoles : énergies renouvelables | D11O1  | Agrioltaisme 2/1000 SAU soit 126 ha  |
|                             |                     |   |   | D11O2  | Méthanisation priorité injection gaz 22GWh/an  |
|                             |                     |   |   | D11O3  | Photovoltaïque sur bâtiment 450 projets  |

# Auto-évaluation du PAAT

REDON Agglomération



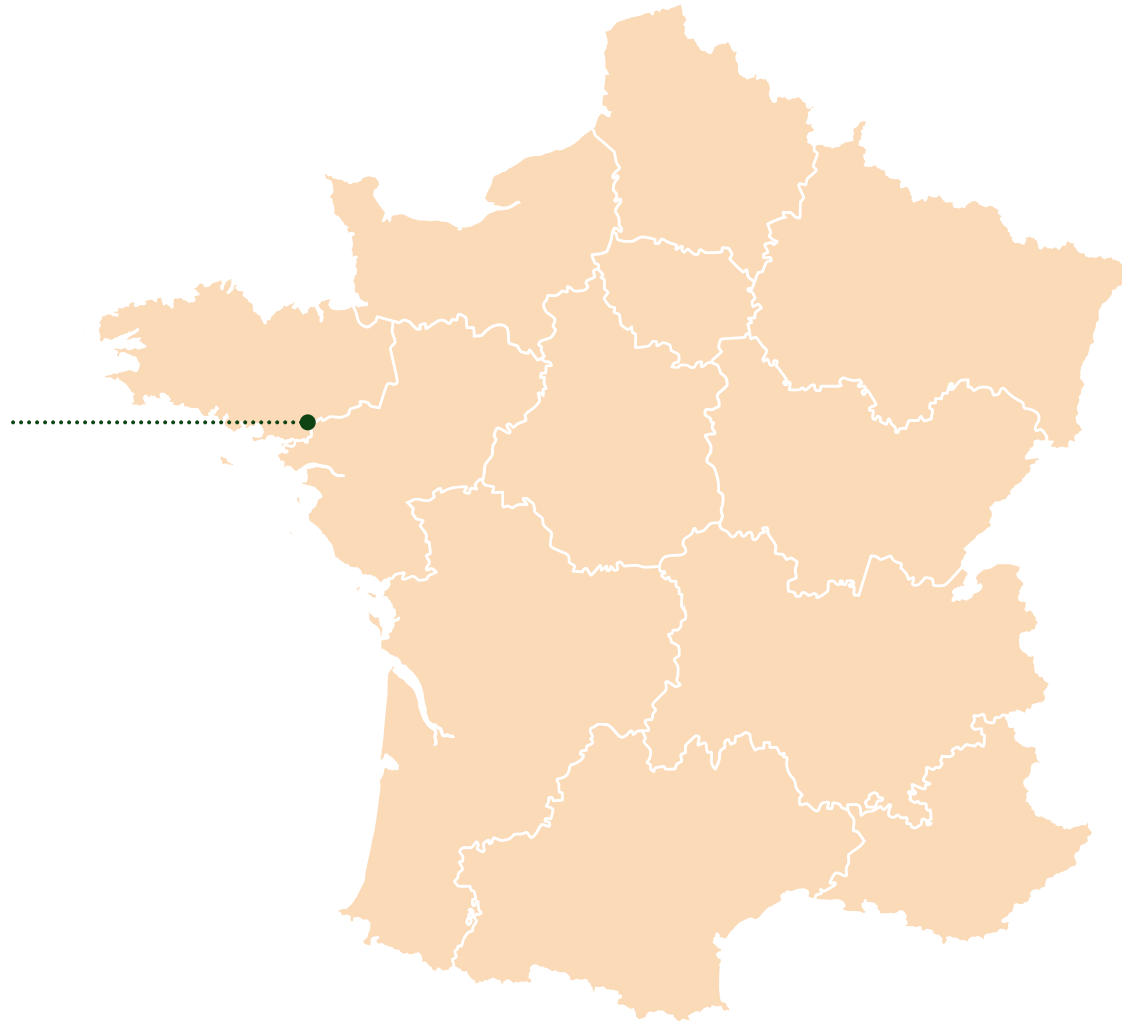
01.

# Contexte territorial



# Localisation

Redon



Paris et proche banlieue



Guadeloupe



Martinique



Guyane



La Réunion



Mayotte

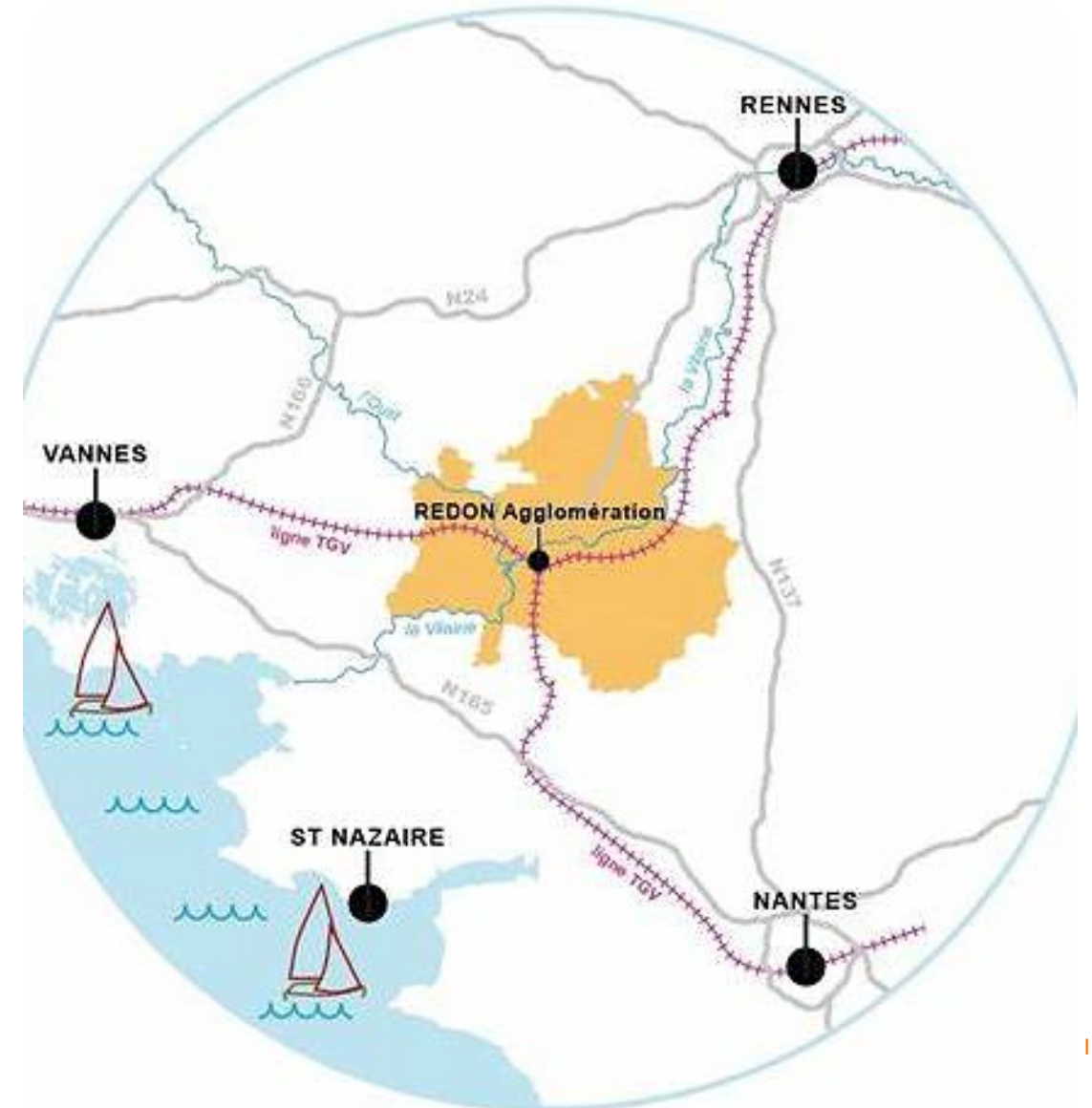


# Territoire de REDON Agglomération

68 000 habitants, 31 communes

2 régions et 3 départements

- SAU du territoire : 61% dont 10000ha de marais
- 53% élevage bovin (lait principalement)
- -30% exploitations en 10 ans
- 23% des fermes AB (+27,7% des fermes)
- Taux de pauvreté supérieur moyenne régionale et revenu médiant inférieur
- Emploi dans l'ESS : 19%
- Territoire industriel



# Chronologie du PAAT

**2017 : Ecriture  
Charte PAT**

+ mise en place  
Gouvernance PAT

**Fin 2018 :  
Premières  
actions du PAT**  
Essentiellement axe  
alimentaire

**2021 :**

**Auto-évaluation +  
nouveaux axes de  
travail**

+ labellisation niveau 1  
+ nouvelle gouvernance

**Plan d'action  
2022-2026**

Démarrage actions  
agricoles

**2024 :**

**Nouvelle  
gouvernance**

**Labellisation  
niveau 2**

+ précarité alimentaire

**2026 :**

**Auto-évaluation  
et nouveau plan  
d'action**

# 2021 : Pourquoi évaluer

- Réaliser un bilan des actions déployées
- Evaluer la pertinence des actions mises en place par REDON Agglomération
- Remobiliser, faire s'(ré)appropriier, fédérer les acteurs du territoire autour de l'alimentation et de l'agriculture
- Identifier les axes d'intervention du PAT pour les prochaines années

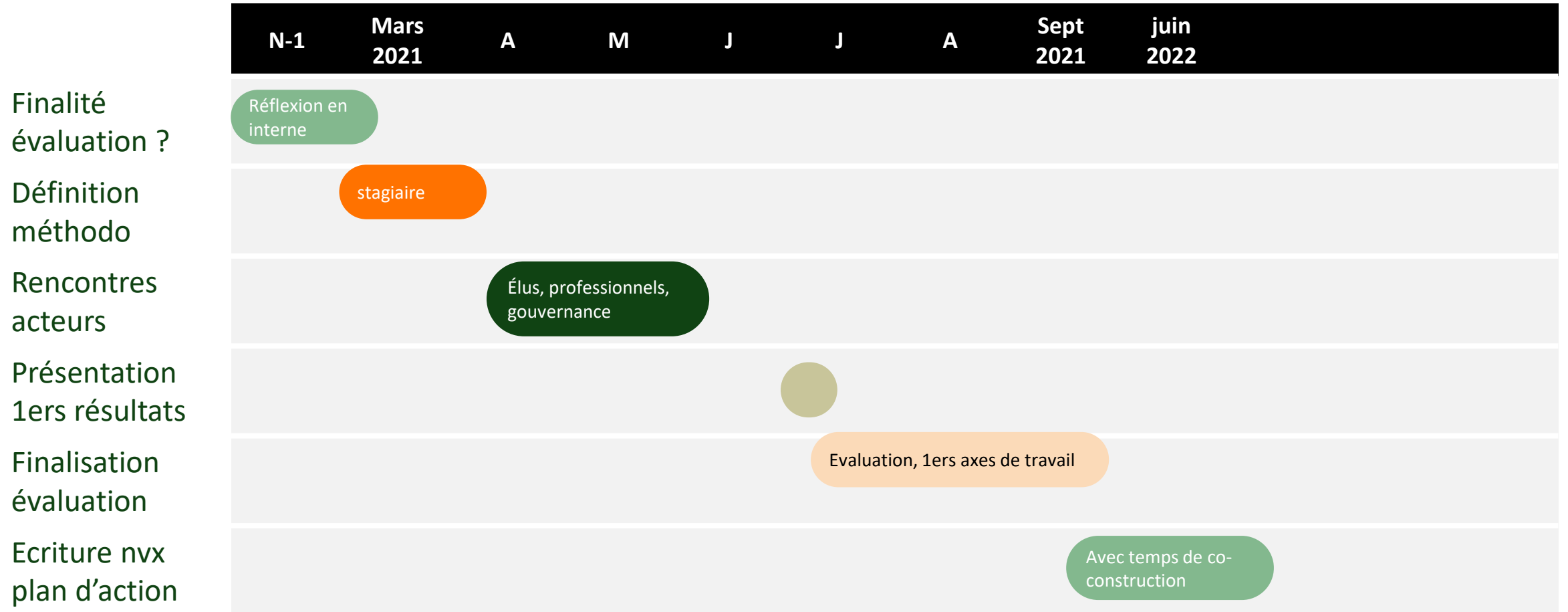


02.

# Méthodo



# Planning



# 1. Bilan des actions

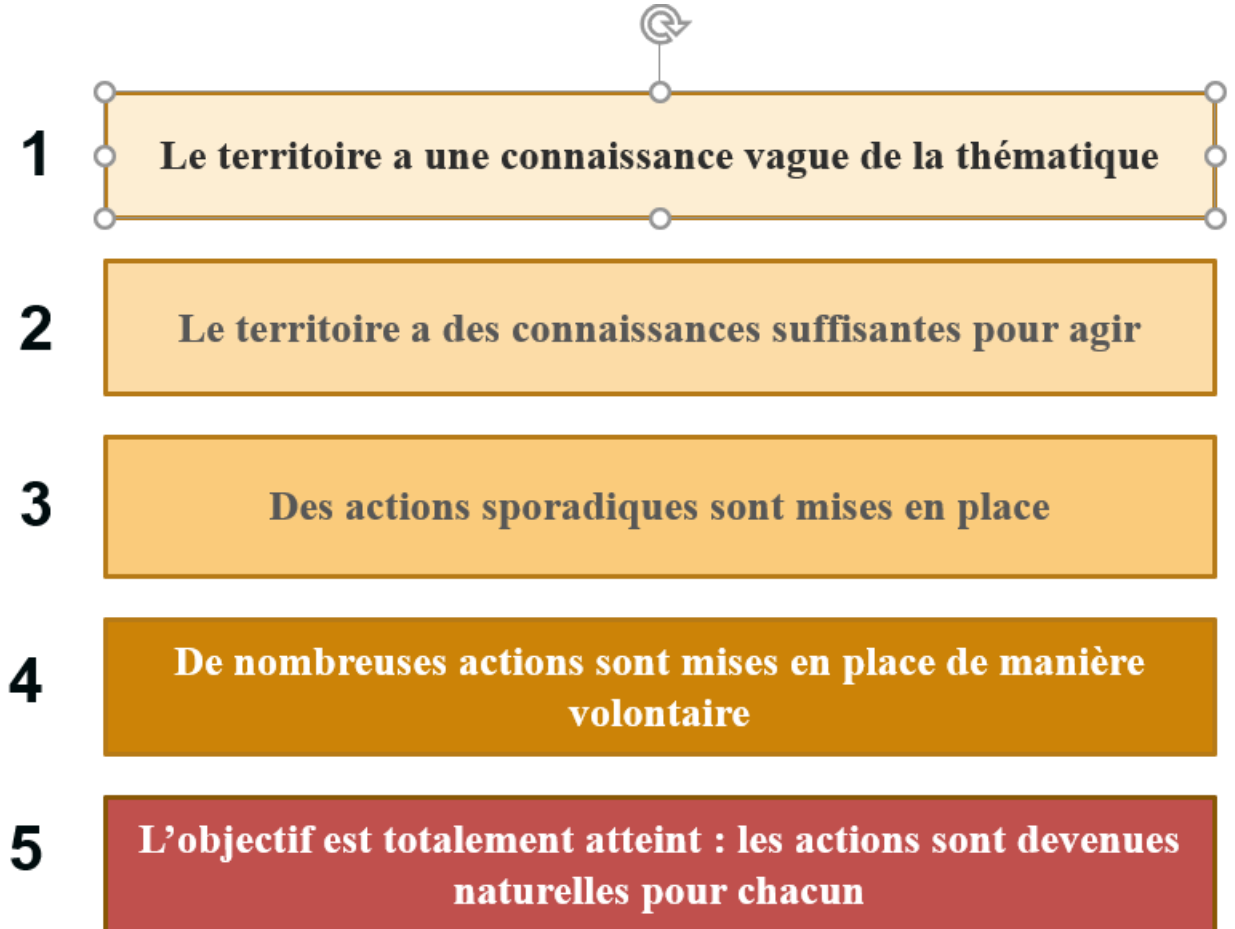
- Identification des actions portées par REDON Agglomération et les partenaires (60 actions )
- Etat d'avancement des actions par rapport au prévisionnel

|                          |    |
|--------------------------|----|
| Action non commencée     | 30 |
| Action démarrée en 2021  | 17 |
| Action en cours          | 21 |
| Action sur le long cours | 16 |
| Action terminée          | 10 |
| Action abandonnée        | 2  |

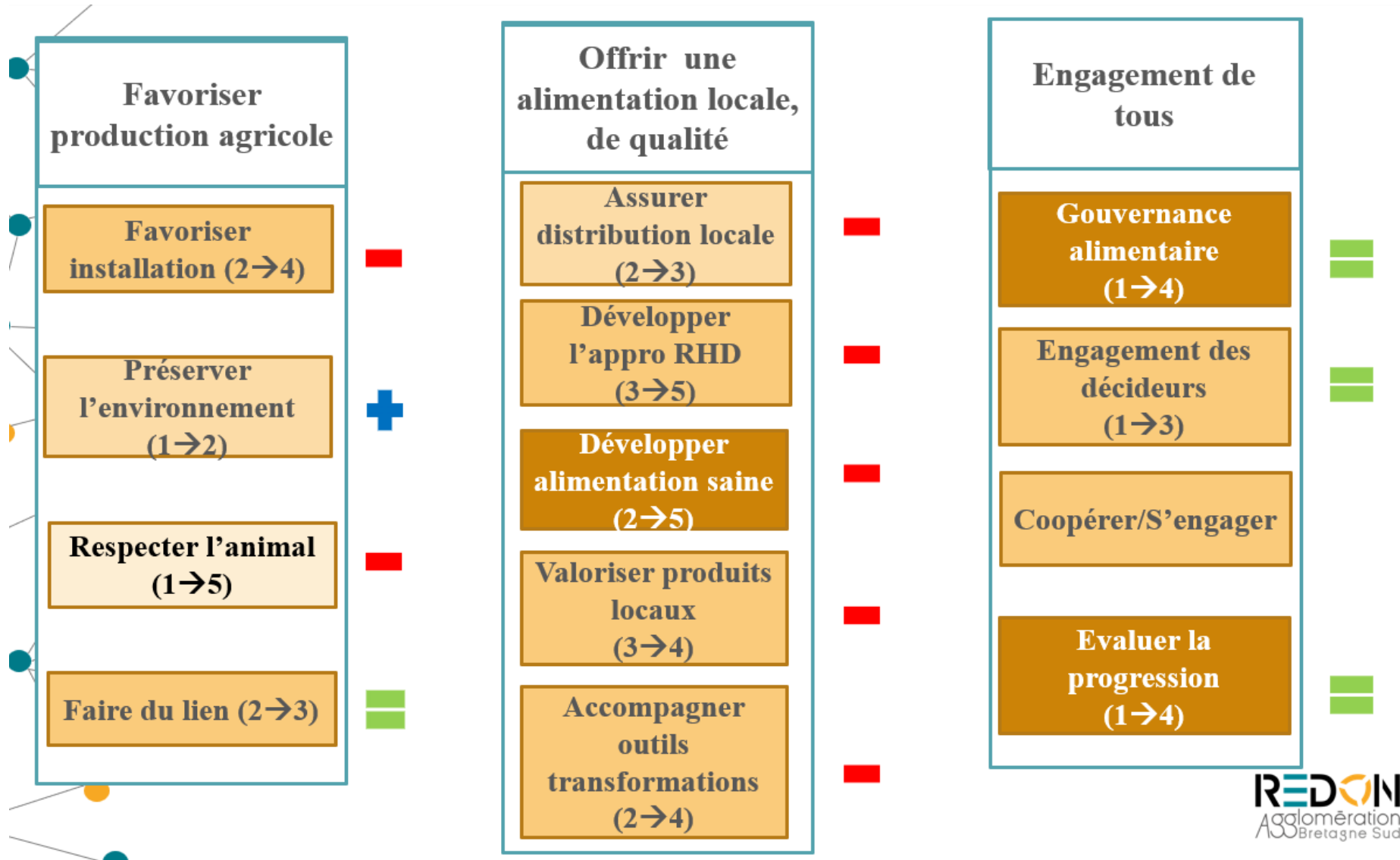
## 2. Etat d'avancement des objectifs stratégiques

### Mesurer l'état d'avancement des objectifs stratégiques

- A partir du bilan des actions (1.)
- Comparaison avec le niveau d'ambition fixé au démarrage pour chacun des objectifs stratégiques

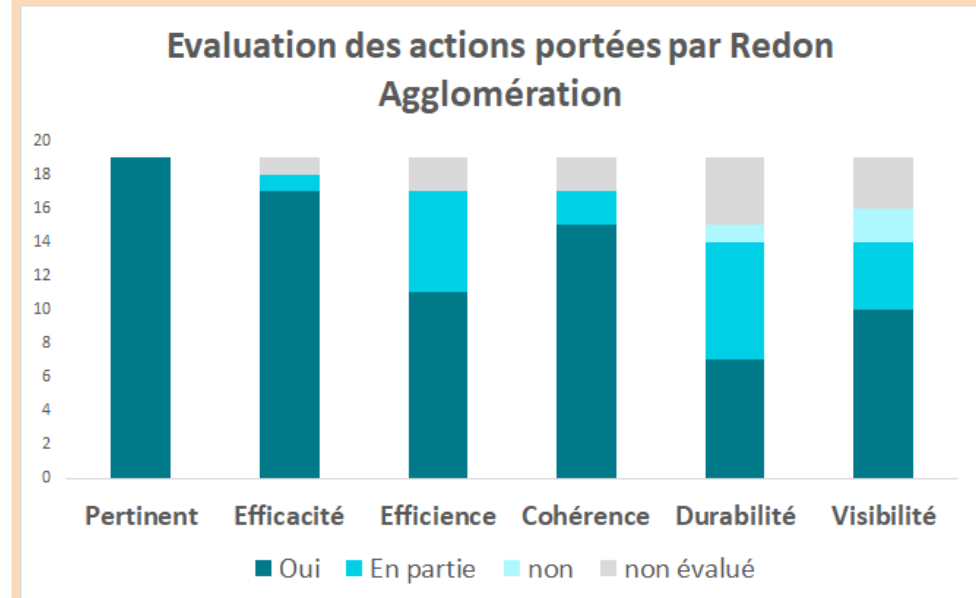
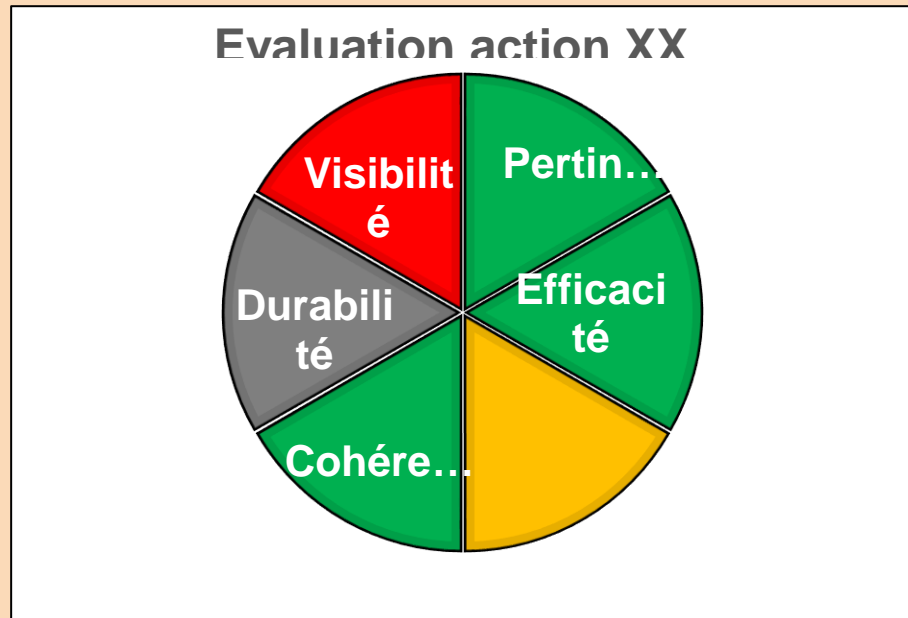


## 2. Etat d'avancement des objectifs stratégiques

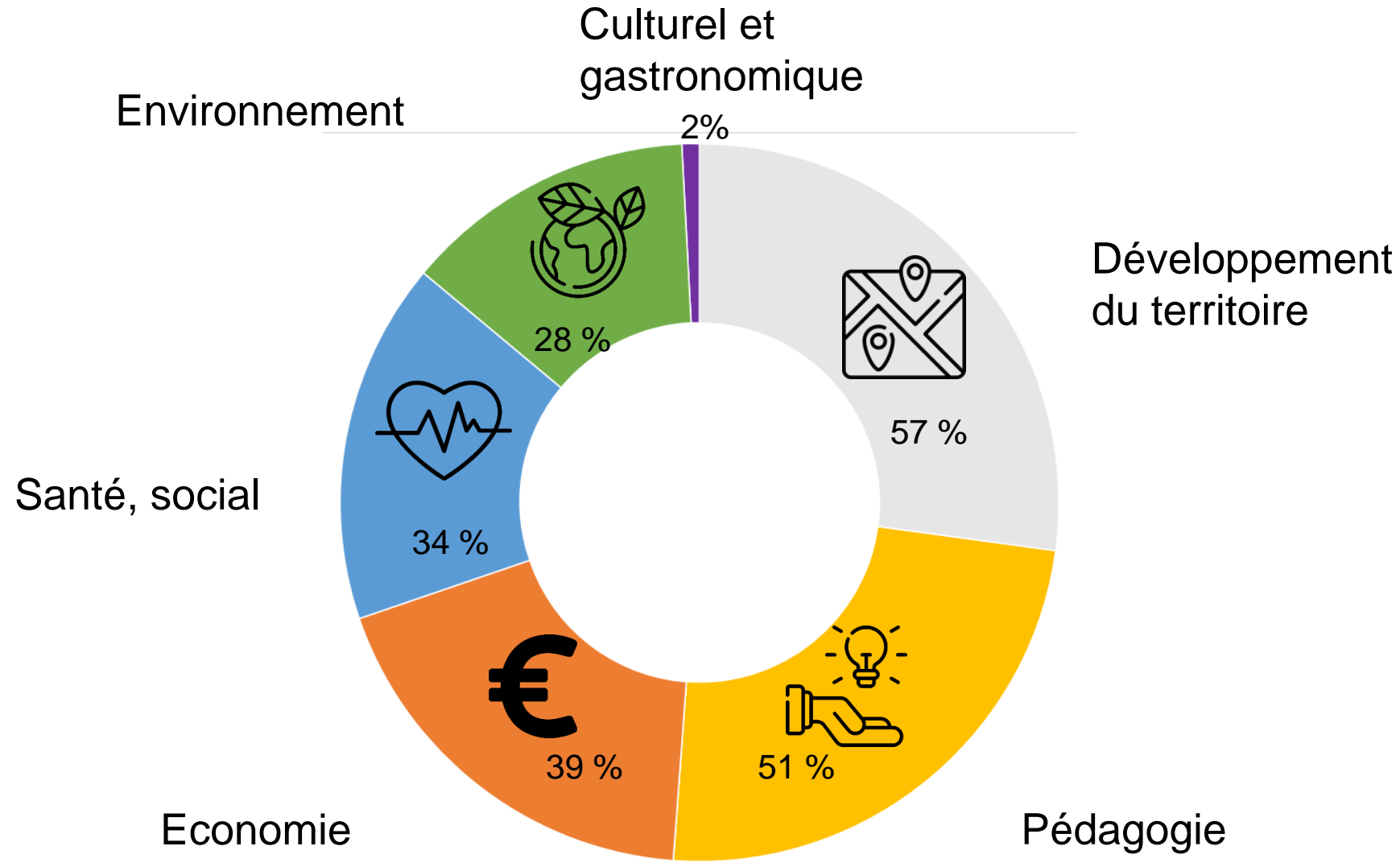




### 3. Evaluation des actions portées par l'agglomération



## 4. Transversalité du PAT (la couleur du PAT)



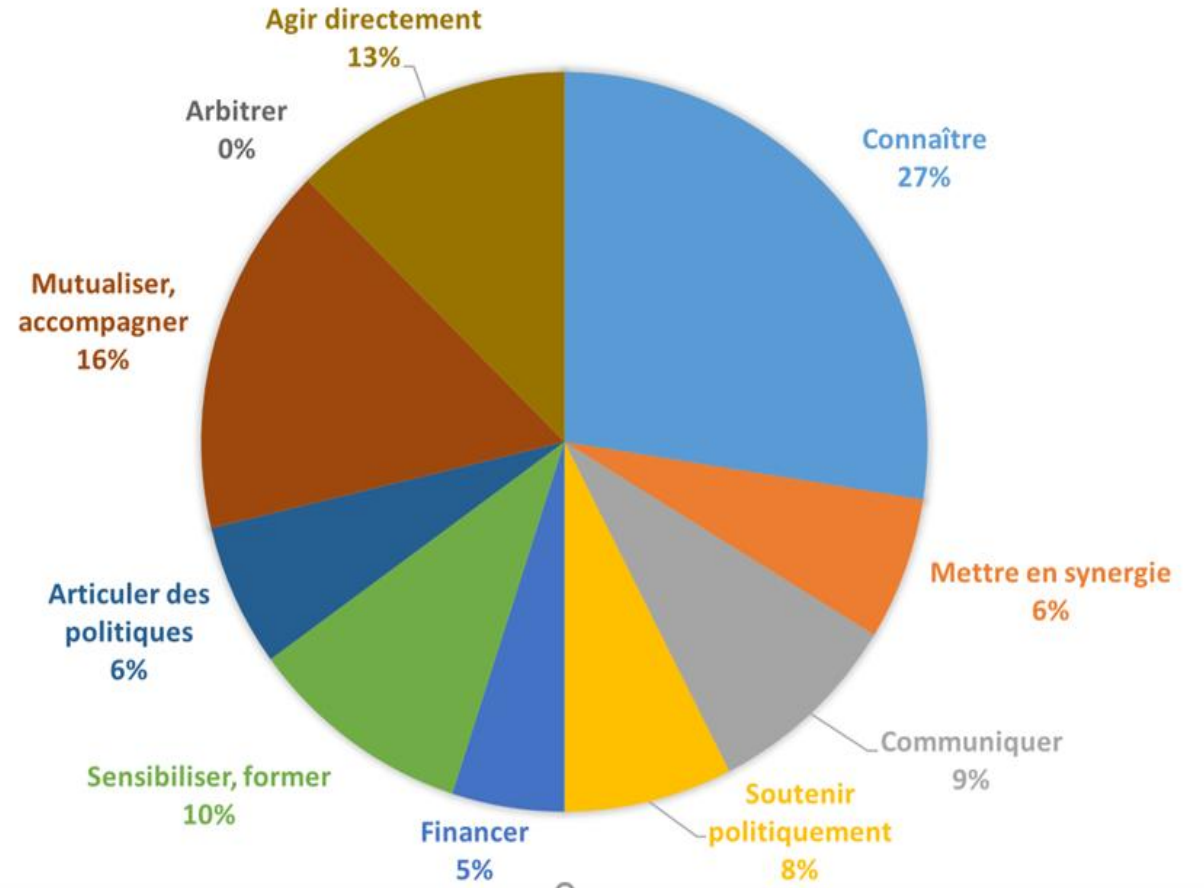
# 5. Rôle(s) de Redon Agglomération

Identifier le rôle de la collectivité dans le PAAT :

- Le rôle observé
- Le rôle attendu par les acteurs

*Basé sur le mode opératoire du CEREMA*

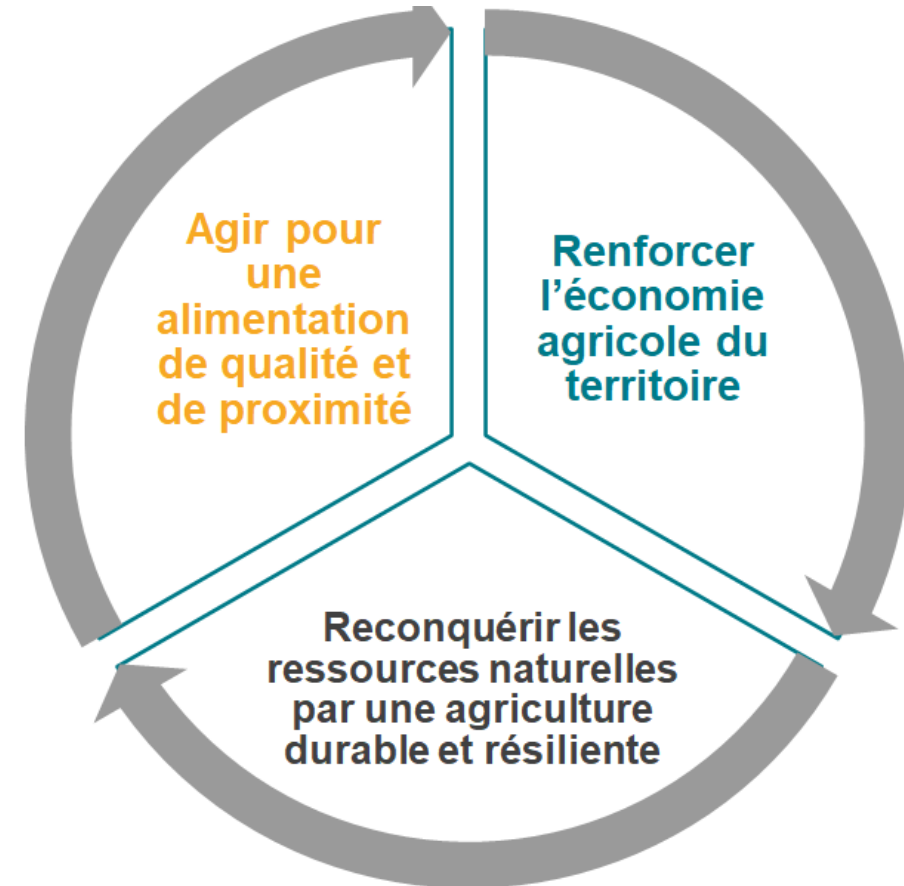
NATURE DE L'IMPLICATION DE REDON AGGLOMÉRATION DANS LES ACTIONS DU PAT



## 6. Identification des axes de travail 2022-2026

Identification de nouveaux axes de travail à partir :

- De l'évaluation
- Des éléments qualitatifs issus des entretiens
- Du temps de restitution des premiers éléments du travail d'évaluation



# Merci pour votre attention

**Nicole GIRAUD**

*Responsable pôle agriculture et alimentation à REDON Agglomération*

02. 99. 70 .34. 54.

n.giraud@redon-agglomeration.bzh

[www.france-pat.fr](http://www.france-pat.fr)

# Quelques ressources



- **Vers un pilotage stratégique des politiques de transition agricole et alimentaire à l'échelle locale, octobre, 2024, [TERAA Doc Synthèse Consortium](#)**
- **Evaluation de l'impact des PAT sur les territoires : Eclairer sur les méthodes et outils existants & montrer par l'exemple, 21 mars 2024. [https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2024/03/240321\\_Webinaire\\_ADEME\\_PAT\\_complet.pdf](https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2024/03/240321_Webinaire_ADEME_PAT_complet.pdf)**
- **Projets alimentaires territoriaux Évaluation du dispositif national et de ses impacts territoriaux, octobre 2022. [Présentation des travaux EvalPAT effectués par le RnPAT - France PAT](#)**
- **Comment mesurer l'impact d'un Projet Alimentaire Territorial ?, 1<sup>er</sup> avril 2019, [guide\\_syalinnov.pdf](#)**

**Merci pour votre attention**